



# DÉLIBÉRATION

## du 4 novembre 2025

Présents : 21 Excusés : 4 3 pouvoirs Absents : / Votants : 24 En exercice : 25	<p><b>L'an deux mille vingt-cinq, le quatre novembre</b> à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de <b>Mme Nadine YOU, Maire.</b></p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Mme Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, M. Philippe JAHAN, Mme Isabelle LEAUTE, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, M. Philippe THIBAudeau, Mme Sandrine SUTEAU Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Laurence BERNARD TANGUY (ayant donné pouvoir à Sandrine MARTINY), M. Jérôme LECERF (ayant donné pouvoir à Isabelle LEAUTE), Mme Sandrine SUTEAU Mme Turkan RENZO,</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Maria COURTAY</p> <p><u>Date de la convocation</u> : 29 octobre 2025</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>5 nov. 2025</u> Publiée, le <u>6 nov. 2025</u> Notifiée, le	
<b>Délibération n°25.6.10</b>	<b><u>URBANISME BATIMENTS</u></b> <b>ZAC Cour des Bois – Lot 2 Aménagements paysagers Mobilier Tranche 5 – avenant n°2</b>

Madame le Maire rappelle aux élus qu'un marché a été signé avec le groupement JAULIN / LANDAIS pour le lot 2 – aménagements paysagers, mobilier de la ZAC Cour des Bois pour un montant initial de 82 485.67€ HT.

Un premier avenant d'un montant de 757.82€HT a été signé portant le montant du marché à 83 243.49€ HT.

**Les entreprises proposent un nouvel avenant d'un montant total de 15 276.90€ HT** pour les travaux suivants :

- Actualisation des quantités de plantes sur les massifs, suppression des saules, ajout de graminés (-1 952.31€HT)
- Création d'un massif de plantations sur la tranche 4 (+6 304.30€ HT)
- Actualisation de la méthodologie de pose et du linéaire de clôture rue de Picardie (- 372.99€HT)
- Création d'une noue et raccordement au fossé existant après modification de son profil, raccordement au chemin existant par un revêtement en sablé (+ 3 598.70€ HT)
- Création d'un cheminement piéton supplémentaire sur la tranche 4, entre les lots 26, 27 et 28 (+ 7 702.20€HT)

Cet avenant entraîne les modifications suivantes sur le montant du marché :

- Montant initial du marché : 82 485.67€ HT
- Montant de l'avenant n°1 : 757.82€HT
- Montant de l'avenant n°2 : **15 276.90€ HT**
- **Montant total : 98 523.39€ HT**
- **Différence entre le marché initial et le nouveau marché : 19.44%**

Le pourcentage d'écarte entre le marché initial et le nouveau montant du marché après avenant étant supérieur à 10%, il est nécessaire de délibérer pour valider cet avenant.

**Après avoir entendu cet exposé,**

*Vu le Code général des collectivités territoriales,*

*Vu le devis présenté par le groupement JAULIN – LANDAIS portant sur des travaux supplémentaires pour un montant de 15 276.90€ HT,*

*Vu l'avis de la commission Urbanisme – Bâtiments,*

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
à l'unanimité (24 votants) :**

- ▶ **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant n°2 avec le groupement JAULIN – LANDAIS pour un montant de 15 276.90€ HT portant sur des travaux supplémentaires nécessaires à la réalisation du lot 2 aménagements paysagers – mobilier de la ZAC Cour des Bois.
- ▶ **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'ensemble des éléments nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Maria COURTAY**  
Secrétaire de séance



**Le Maire,  
Nadine YOU**

